



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THEATRE ET D'ANIMATION
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat à la Jeunesse et aux sports



Aux compagnies varoises affiliées.

LA FARLEDE, le 17 MARS 2016

**Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du
COMITE DEPARTEMENTAL du VAR de la F.N.C.T.A.
Le Samedi 5 MARS 2016 - A LA CRAU - Collège du Fenouillet.**

Guy PODORIEZACK, président, ouvre la séance à 10 H, 40 entouré des membres du Bureau :

Monia FARAUDO, secrétaire ; Christian SERRANO, vice-président.

Excusée : Evelyne BOYANCE, trésorière.

Et des membres du Conseil d'Administration :

Michel BRENNER, Paul DUGENET, Marie-Hélène PODORIEZACK.

Excusés : Dominique FOELLER, Danielle PUGNALE, Annie JOUASSET, Alain FABRE, Jacques ROSSILOL

A l'ouverture de l'assemblée générale, selon la liste d'émargement dûment signée, 26 compagnies étaient présentes, ou représentées.

CERCLE CULT. THEATRE PROSKENION - COMPAGNIE de TRAGOS -COMPAGNIE THEATRALE IL - LE BRIC BROC THEATRE - LE QUIPROQUO /FOYER CULTUREL- THEATRE de l'EVENTAIL - THEATRE DE LA CADIERE - THEATRE DU BAOU CIE P.A.C.A. -LE DECLIC' THEATRE - LES DICTIONNARIENS - THEATRE de L'APARTE - THEATRE DE L'ECLIPSE - THEATRE AD LIBITUM - THEATRE DE L'UTOPIE - COMPAGNIE de la CORDEE - Y-SOL-EN SCENE- PITCHELO - MES CLIQUES et MES CLAQUES - COMPAGNIE LES FLEURS D'ORTIES - LES MANI MANIVEL' - PETIT THEATRE DE SOLLIES-VILLE. THEATRE de l'ANE RIT- LA COMPAGNIE AGRIZOTE - THEATRE d'HIVER de V.H.L. - AMPHITRYON THEATRE - JEUX de SCENE et COMPAGNIE.

Guy PODORIEZACK remercie les représentants de compagnies qui ont répondu présents, et propose ensuite, de passer aux différents points de l'ordre du jour.

1er point : Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 MARS 2015.

Ce C.R. est approuvé à l'unanimité des présents.

2^{ème} point : Rapport moral :

Le président fait part à l'Assemblée de la situation actuelle du C.D.83 :

- Les Compagnies :

Nombre de Cies à ce jour	Cies affiliées à la F.N.C.T.A	Cies nouvelles	Cies en sommeil
64	57	4	7

L'année dernière, lors de notre Assemblée générale, le comité comptait 66 compagnies à jour (56 affiliées, 2 nouvelles, 10 en sommeil)

- Les licences :

Années	jeunes	adultes	total
2008/2009	132	648	780
2009/2010	80	640	720
2010/2011	130 (- 16 ans) et 46 (16/25 ans)	670	846
2011/2012	129 (- 16 ans) 34 (16/25 ans)	646	809
2012/2013	115 (- 16 ans) 32 (16/25 ans)	633	780
2013/2014	120 (- 16 ans) 40 (16/25 ans)	667	827
2014/2015	122 (-16 ans) et 34 (16/25 ans)	594	750 (en chute)
2015/2016	87 (-16 ans) et 25 (16-25 ans)	601	713 -id-

-Les compagnies ayant souscrit l'abonnement aux services du C.D. 83 :

2008/2009	38	2012/2013	26
2009/2010	37	2013/2014	35
2010 /2011	40	2014/2015	34
2011 /2012	45	2015/2016	36

Il ajoute que le Comité Départemental du VAR, en collaboration avec des Compagnies varoises, des offices du tourisme, associations diverses, a organisé :

6 Stages.

2 Festivals: ST RAPHAEL; PUGET s/Argens.

4 Programmations : LA GARDE ; PIERREFEU du VAR ; NEOULES et FLAYOSC.

3^{ème} point : Approbation des comptes :

Les présents ont en mains les pièces comptables au 31 DECEMBRE 2015 établies par Evelyne BOYANCE, trésorière, absente excusée.

Ces pièces qui font l'objet de remarques, sont attentivement examinées.

Une attention toute particulière est portée sur l'analyse du compte de résultat : Festival de SAINT-RAPHAEL qui s'avère trop couteux : - 1 026 euros 42

Compte tenu de la **nouvelle** baisse de la subvention allouée par le Conseil Général, la situation de notre association est préoccupante, comme le soulignait déjà Jean-Claude Alleno dans son rapport de l'année dernière, où il mettait en évidence la nécessité de réduire, encore, certains postes de fonctionnement. Ce qui a été fait.

Cette année, nous proposons de revoir à la hausse le prix des stages en week-end et celui de Novembre 3 jours, 3 thèmes, ainsi que l'abonnement aux services du C.D.83.

Le prix des stages en week-end passe à 40 euros et celui de Novembre sera revu en fonction des nouveaux tarifs de Touristra vacances aux Issambres.

Egalement revu à la hausse, le prix de l'abonnement aux services du C.D. 83 qui passe de 30 euros à 40 euros pour les compagnies qui l'auront réglé avant le 1^{er} NOVEMBRE (date limite d'inscription figurant sur l'appel à abonnement de début Septembre) Celles qui souhaiteront s'abonner au-delà de cette date s'acquitteront de 80 euros. Bien évidemment, ce dernier point ne concerne pas les troupes nouvelles qui s'abonneront en cours d'année.

Ces propositions examinées et débattues, sont approuvées à l'unanimité. Les comptes également.

4^{ème} point : Quitus au Conseil d'Administration.

Les présents donnent quitus au Conseil d'Administration par approbation générale.

5^{ème} point : Présentation du budget :

En l'absence de la trésorière Evelyne BOYANCE , le budget n'a pas été présenté. Il fera l'objet d'un envoi ultérieur.

6^{ème} point : Election des tiers sortants au sein du Conseil d'Administration :

Les membres sortants sont : Dominique FOELLER, Marie-Hélène PODORIEZACK Danielle PUGNALE.

Elles se représentent. (Leur souhait de se représenter a été formulé en réunion des membres du Conseil d'Administration en date du 24 Octobre 20145 et stipulé dans le compte rendu du 26 Octobre 2015)

Un appel à candidature est formulé : Celle de Mylène SANCHEZ de la Compagnie LE THEATRE DE L'ANERIT iciprésente. Elle est admise à l'unanimité, par un vote à main levée.

La candidature de Sylvie DAVID proposée par Christian SERRANO, n'a pas pu être prise en compte par manque de présence, et de formulation écrite.

Sylvie DAVID figurera sur la liste des administrés, elle sera membre coopté jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc ainsi constitué :

Evelyne BOYANCE, Michel BRENNER, Paul DUGENET, Alain FABRE, Dominique FOELLER, Annie JOUASSET, Guy PODORIEZACK, Marie-Hélène PODORIEZACK, Danielle PUGNALE, Jacques ROSSILLOL, Christian SERRANO.

Monia FARAUDO est démissionnaire. Elle ne souhaite plus assurer ses fonctions de secrétaire, ni figurer sur la liste des administrés du C.D.83, qui se réuniront le 20 MARS pour élire le nouveau Bureau sachant que le poste de président est vacant également, compte tenu de la démission de Guy PODORIEZACK annoncée ce jour.

7^{ème} point : Rapport d'activité de la commission de la formation.

Michel BRENNER et Christian SERRANO nous font l'historique des stages effectués, et ceux à venir. Un bilan très satisfaisant.

<p>24 - 25 JANVIER 2015 : COLLEGE DU FENOUILLET à LA CRAU. «De la construction du personnage à la mise en scène» A travers TARTUFFE de MOLIERE. Dirigé par Sarah LAMOUR, 15 demandes de stagiaires : 12 validées.</p>	<p>18 -19 AVRIL 2015: SALLE ST ROCH àSOLLIES- VILLE -L'ACTEUR EN SCENE - STAGE DE "NIVEAU 2" – POUR ACTEURS CONFIRMÉS Intervenant : Peter TOURNIER 15 demandes de stagiaires : 14 validées.</p>	<p>13 - 14 JUIN 2015 - PUGET SUR ARGENS STAGE INITIATION lumière POUR LE THEATRE. Intervenant : Jean-Luc CAVALLO 17 demandes, 15 validées</p>
--	--	--

STAGES 3J3T les 13-14 et 15 Novembre 2015. Aux ISSAMBRES.

<p>-1- <u>MISE EN SCENE</u> avec Louis Emmanuel BLANC Chaque stagiaire sera amené à travailler selon 3 objectifs : -choisir son texte, ses comédiens et son parti-pris scénographique. -proposer une vision personnelle et originale d'une scène qu'il affectionne. -apprendre à diriger un acteur et à faire entendre son point de vue, ses objectifs.</p>	<p>-2 -<u>LE CONTE</u> avec Fabien Prestigiacomo Qu'est- ce qu'un conteur ? Que signifie vraiment conter une histoire ? Ce stage va permettre d'orienter les stagiaires vers une certaine vision de cette discipline. Il existe en effet beaucoup de façons d'aborder le conte. Chacun découvre quel conteur il est !</p>	<p>-3 -<u>CONSTRUCTION EN CARTON</u> avec Isabelle Pisan Cartonniste Découvrir les différentes étapes et techniques d'assemblage du meuble en carton. Les règles à respecter dans la réalisation d'un meuble en carton. Le maniement des outils. Fabriquer des décors uniques et propres à l'univers du théâtre.</p>
--	--	---

Deux stages se dérouleront :

1° - MISE EN SCENE avec Laurent ZIVERI à PIERREFEU, les 16 et 17 avril 2016.

2°- Le CHOIX de l'ACTEUR (la suite) : L'Application POUR LE MONOLOGUE avec SEI SHIOMI A PUGET SUR ARGENS, 11 et 12 JUIN 2016

Les STAGES 3J3T aux ISSAMBRES, seront reconduits les 11-12 et 13 NOVEMBRE 2016

Les thèmes envisagés sont :

CLOWN, MIME THEATRE, DIRECTION D'ACTEUR, SCENOGRAPHIE.

Ils sont ici, examinés et débattus, mais rien de définitif quant au choix final.

8^{ème} point : Festivals et Programmations :

Comme dit plus haut, deux Festivals sont reconduits : ST RAPHAEL; PUGET s/Argens.

Ils figureront en bonne place sur notre site.

Tout comme les programmations.

9^{ème} point : Le site

Gérard AFFAGARD -Webmaster- nous a quittés le 25 NOVEMBRE 2014.

Il a créé notre Site début 2011 ; Linda SCHELL de la société ASC COM à Six-Fours nous a aimablement aidés durant quelques mois « en dépannage ».

Nous nous sommes retrouvés avec un site, qui certes, même s'il a été bien conçu, a besoin d'un webmaster. Un appel est lancé. Flavien ROUSSELET-AMADEI de la Compagnie THEATRE D'HIVER de V.H.L. présent, serait prêt à reprendre les manettes. Il est chaleureusement remercié.

10^o point : Questions diverses.

Nous avons reçu par courriel trois messages :

Celui de : **Geneviève LECOEUR-ARGENCE** de la Compagnie AD LIBITUM :

« Je serai présenté à l'AG, et cette année je désire mettre une question à l'ordre du jour dans les "questions diverses" une question vaste mais qui mérite d'être abordée à mon avis, alors je la pose:
QUEL THÉÂTRE? POUR QUEL PUBLIC? »

Celui de : **Yves GUILLERAULT** de la Compagnie LA CORDEE :

« Ne pouvant nous rendre disponibles ce samedi 5 mars, vous voudrez bien trouver en pièce jointe notre pouvoir de représentation à l'assemblée générale 2016 du Comité Départemental du Var de la FNCTA.

Néanmoins, nous aimerions faire part de notre interrogation quant au bien-fondé d'adhérer à ce comité départemental dans la mesure où nous avons eu à déplorer cette année les refus de programmation de notre pièce Diktat dans les festivals varois labellisés FNCTA. Nous ne contestons évidemment pas la souveraineté des commissions de sélection, mais nous constatons avec perplexité que ce genre de textes n'est pas franchement approuvé ni défendu par les organisateurs de festivals varois (Puget-sur-Argens, La Garde, St Raphaël). C'est aussi le cas pour certains festivals des Bouches-du-Rhône (Istres) ou les Alpes-Maritimes (St André de la Roche), mais là au moins, nous ne payons pas 30€ pour rien.

Nous sommes d'autant plus étonnés que nous pensons qu'Enzo Cormann, avec Diktat, aborde des thèmes dont l'actualité est hélas plus que brûlante ; et n'est-ce pas aussi le rôle du théâtre que de parler de sujets de société ? N'est-ce pas encore plus le luxe du théâtre amateur que d'aborder des sujets que les professionnels écartent par crainte de non rentabilité financière ? Si nous avons choisi cette pièce de Cormann, c'est parce que justement elle s'inscrit dans le contexte politique, sociologique et humain qui est le nôtre aujourd'hui, dans sa cruauté, sa violence, mais aussi dans la prise de conscience qu'il suscite et les élans humanistes qu'il éveille. Diktat est effectivement sombre, notre époque l'est. Mais Diktat offre aussi des pistes de réflexion sur des dénouements possibles. Ce texte permet à ceux qui l'écoutent de comprendre les tenants et les aboutissants des conflits qui rongent le monde, mais aussi de se forger une opinion, de réfléchir à la position et au rôle de chacun, à la manière dont chacun peut agir pour tenter d'aller vers un monde meilleur, s'il en est encore temps. Les spectateurs qui ont vu Diktat nous ont fait part de leur bonheur d'avoir entendu ce texte si fort et si riche d'enseignements. C'est exactement ce qui a motivé notre choix.

Nous aimerions donc, au-delà de notre cotisation annuelle de 30€ au CD83, que celui-ci se fasse l'écho et le relais des œuvres que défendent les troupes varoises dans leur globalité.

Nous déplorons grandement que la programmation d'une foule de festivals à travers la France ne laissent la part belle qu'à de grosses comédies aux "rires garantis", qu'à des pièces qui ne font rien moins que de peser sur l'intégrité d'un théâtre amateur qui devrait au contraire relever la tête, pour ne pas dire le niveau.

Nous aimerions donc beaucoup que cette question soit évoquée lors de cette réunion afin d'avoir les réponses que nous attendons. »

Et celui de Yannick JENERIAT, président de la Compagnie AGRIZOTE et Aurore FREY, -qui a formulé les questions -, représentée ici par Marie SALICIS, venue accompagnée de Marie-Thérèse ALLAMEL:

- Peut-il y avoir deux types de membres dans la troupe (à savoir membres actifs votants en assemblée générale et simples adhérents à l'association couverts pour les assurances) ?

- Combien de représentations et de pièces différentes peut-on faire en un an lorsque nous sommes organisateurs (si j'ai bien compris, lorsque nous organisons nous-mêmes la billetterie, quelque que soit le lieu où nous jouons) ?

- Enfin, lorsque nous sommes diffusés et donc pas organisateurs, combien de pièces et de représentations peut-on faire en un an ? »

Ces deux premières questions posées, et soumises à l'attention des présents soulèvent en effet moult interrogations.

Un long débat s'instaure quant à la question posée par Geneviève qui a pu s'exprimer, et qui a pu constater qu'elle avait bien fait de parler de « question vaste mais qui mérite d'être abordée ».

Car la question : QUEL THÉÂTRE? POUR QUEL PUBLIC?, était très intéressante mais demandait beaucoup plus de temps pour être développée et approfondie.

Ce qui n'a pas pu se faire car Geneviève pour raisons familiales devait quitter l'Assemblée.

à Yves

Sur le bien-fondé d'adhérer au comité départemental du VAR :

- L'abonnement aux services de notre comité sert essentiellement à offrir des stages de qualité à des prix exceptionnellement bas. Les thèmes choisis s'adressent aux licenciés des compagnies qui souhaitent, soit améliorer leur jeu, soit s'enrichir de nouvelles techniques, soit tout simplement découvrir ... qu'ils soient comédiens/metteurs en scène/éclairagistes etc. etc.

Et ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire. Toujours très élogieux tant sur la qualité des intervenants, que sur le climat convivial qu'ils y trouvent chaque fois.

- Pour ce qui est des refus rencontrés pour ta pièce Diktat. C'est bien dommage en effet, qu'une pièce de si grande qualité ne trouve pas plus de succès auprès des programmeurs. Mais ils sont libres et indépendants. Et là, malheureusement, nous ne pouvons pas faire grand-chose.

Cette question de qualité de spectacles et de choix de pièces soulève une foule de remarques dans l'assemblée, toutes très pertinentes.

Ce qui ressort de ce long débat, c'est qu'il ne faut rien changer :

Ceux qui souhaitent monter des pièces de qualité, qui traitent de sujets de société, de conflits dans le monde, en écartant la crainte de non rentabilité financière -pour reprendre tes mots-, Yves, doivent continuer.

Tout comme ceux qui souhaitent monter des pièces d'auteurs dits « classiques », ceux qui bousculent les codes, ceux qui osent, ceux qui ne cherchent pas à « plaire » à tout prix et à tous les prix ...doivent continuer !

Le théâtre AMATEUR a besoin de tous. Afin que le mot AMOUR soit toujours bien enraciné.

C'est dommage que tu n'aies pas pu être présent à cette Assemblée Yves.

A Yannick JENERIAT et Aurore FREY.

Le sujet intéressait beaucoup de présents dans cette assemblée, et Marie a pris consciencieusement des notes.

En résumé, nous pouvons dire qu'en ce qui concerne la première question, il s'agit de lire attentivement les termes des statuts de votre association. Et si vous souhaitez apporter des modifications, faites-le.

En ce qui concerne les deux dernières questions regroupées : A partir du moment où vous avez en mains, l'autorisation de la S.A.C.D., vous pouvez donner votre pièce autant de fois que vous le souhaitez.

La séance est levée à 13h 00

Avant de nous séparer, le verre de l'amitié est levé.

Le président
Guy PODORIEZACK

la secrétaire
Monia FARAUDO

Siège social : C° le président, Lot. Les Jours Heureux - 11, Imp. Raoul DUFY - 83130
LA GARDE.04 94 61 35 60 - @ mail : guypodoriezack@gmail.com- Site :www.fncta-cd83.asso.fr